



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

armée

Question écrite n° 86932

Texte de la question

M. André Wojciechowski attire l'attention de M. le ministre de la défense sur le cauchemar logistique, dans un relief montagneux dépourvu de route, que vivent nos soldats au quotidien en Afghanistan. Alors que le président Obama a déjà annoncé son intention de commencer le repli américain d'Afghanistan dès l'année prochaine, il lui demande quelles sont les intentions du Gouvernement face à un gouvernement afghan toujours aussi fragile et une présence effective des talibans afghans aux prises à un fort ressentiment populaire pachtoune. Il demande s'il n'y a pas eu déjà assez de victimes françaises dans une guerre où les contraintes opérationnelles jouent en notre défaveur.

Texte de la réponse

Soucieuse de faire face à ses responsabilités internationales et de contribuer à la paix et à la stabilité du monde, la France continuera à assumer son intervention en Afghanistan. L'engagement opérationnel français dans ce pays répond aux quatre principes définis lors du sommet de l'OTAN de Bucarest en avril 2008 : détermination à rester engagés dans la durée ; transfert progressif des responsabilités de sécurité aux Afghans ; meilleure articulation de l'effort militaire avec les actions civiles de reconstruction ; recherche d'un engagement plus marqué des voisins de l'Afghanistan, notamment le Pakistan, en appui de notre effort. L'objectif de la stratégie de l'OTAN, approuvée par l'ONU, est de permettre à la société et à l'État afghan d'acquérir un niveau de stabilité suffisant pour pouvoir prendre en main leur sécurité, et d'empêcher que l'Afghanistan ne redevienne un sanctuaire pour le terrorisme international. Dans ce cadre, après avoir transféré les responsabilités sécuritaires de la capitale aux autorités afghanes le 1er novembre 2009, la France développe désormais dans sa zone de compétence (province de Kapisa, district de Surobi) un projet d'approche globale visant à aider les Afghans à prendre en compte leurs responsabilités. L'appropriation progressive de leur destin par les Afghans, qui repose notamment sur une stratégie militaire de contre-insurrection, demande du temps, de la persévérance et de la conviction. La France est déterminée à poursuivre son engagement en Afghanistan aussi longtemps que nécessaire, pour permettre le succès de cette stratégie d'ensemble. Par son action, elle oeuvre non seulement pour assurer la paix et la stabilité internationales, mais aussi pour garantir la sécurité de tous nos concitoyens sur le territoire national et dans le monde. Pour autant, et comme le ministre de la défense ne cesse de le rappeler, la solution à la grave crise que traverse ce pays ne peut être uniquement militaire. La dimension politique de cette crise est essentielle et a d'ailleurs été reconnue par la communauté internationale et les autorités afghanes, lors de la conférence de Londres, en janvier 2010. Dans ce cadre, tous les efforts doivent être menés pour parvenir à une stabilisation de l'Afghanistan et à une réconciliation nationale, notamment avec ceux qui en acceptent le principe en refusant la violence, en déposant les armes et en inscrivant leur démarche dans le cadre de la constitution afghane.

Données clés

Auteur : [M. André Wojciechowski](#)

Circonscription : Moselle (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 86932

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : Défense

Ministère attributaire : Défense

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 31 août 2010, page 9408

Réponse publiée le : 2 novembre 2010, page 11991